|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)****Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Addendum 1 auDocument WTDC-17/42-F** |
|  | **22 septembre 2017** |
|  | **Original: anglais** |
| Etats-Unis d'Amérique |
| QUESTION 1/1 révisée: Réseaux à large bande fixes |
|  |
|  |
| **Domaine prioritaire:**– Questions des commissions d'études**Résumé:**Promouvoir un accès accru au large bande pourrait bien constituer l'objectif le plus important du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT. Les Etats-Unis d'Amérique considèrent qu'il est essentiel que les commissions d'études de l'UIT-D disposent d'études claires et ciblées relatives au déploiement du large bande. En vue de compléter les travaux réalisés dans le cadre de la nouvelle Question sur la connectivité et les services large bande hertziens sur le dernier kilomètre (proposée dans le document IAP/20A5/1, les Etats-Unis proposent de réviser la Question 1/1 étudiée au cours de la période d'études 2014-2017. Au cours de la période d'études 2018-2021, cette Question abordera en particulier les politiques et les stratégies applicables au déploiement des réseaux à large bande fixes et à leurs composants, en prenant particulièrement en compte le kilomètre intermédiaire et le déploiement des liaisons de raccordement. La question révisée vise à faciliter l'échange d'informations, d'études de cas et de bonnes pratiques, à étudier de manière plus approfondie la composante fixe de la connectivité et du déploiement large bande et à faciliter l'élaboration de résultats ciblés.**Résultats attendus:**Question 1/1 révisée portant essentiellement sur les réseaux à large bande fixes.**Références:**IAP/20A5/1; WTDC-17/34; WTDC-17/42(Add.2) |

**Discussion**

Améliorer la portée du large bande pourrait bien constituer l'objectif le plus important du Secteur du développement des télécommunications. Un accès accru au large bande entraîne une meilleure qualité de vie, un meilleur accès à l'information, une plus grande disponibilité (et utilisation) des services électroniques, et stimule le PIB aux niveaux national et mondial. Dans le monde entier, des pays, et en particulier les pays en développement, luttent pour élaborer et mettre en oeuvre des stratégies visant à améliorer l'accès au large bande.

Afin de renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine du déploiement des réseaux large bande et de soutenir la mise en oeuvre de l'objectif 2 du Plan d'action de Buenos Aires, les Etats-Unis d'Amérique estiment que les commissions d'études de l'UIT-D devraient disposer d'études claires et ciblées assorties de résultats clairement définis. Compte tenu du fait que les stratégies et les politiques visant à élargir l'accès au large bande couvrent un très grand nombre de sujets, et en réponse aux expériences menées au cours de la période d'études 2014-2017 ayant démontré que le mandat de la Question 1/1 était trop large, les Etats‑Unis d'Amérique proposent de répartir les travaux des commissions d'études de l'UIT-D sur le déploiement du large bande entre deux Questions confiées à la Commission d'études 1. La version révisée de la Question 1/1 portera essentiellement sur les réseaux à large bande fixes et les éléments de ces réseaux, et les aspects relatifs au large bande hertzien sur le dernier kilomètre seront abordés dans une nouvelle Question proposée sur la connectivité et les services large bande hertziens sur le dernier kilomètre (IAP/20A5/1). Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de suggérer que l'accès hertzien fixe et mobile ne constitueront pas des solutions optimales pour le déploiement du large bande. Les technologies filaires et hertziennes convergent, et l'accès au large bande s'affranchira de plus en plus des connexions filaires. Toutefois, même dans ces circonstances, des capacités accrues seront nécessaires en ce qui concerne le kilomètre intermédiaire et le raccordement. En conséquence, une étude sur le déploiement du large bande "fixe" pour le kilomètre intermédiaire et les réseaux de raccordement serait précieuse è elle seule. En outre, les Etats-Unis d'Amérique proposent d'affiner davantage la Question 1/1 et de la recentrer sur l'objectif principal du développement des réseaux à large bande en déplaçant des éléments ciblés sur les technologies et les services reposant sur le large bande, notamment l'informatique en nuage, les services mobiles et les offres de services over-the-top (OTT) dans une version révisée de la Question 3/1 (USA/42A2/1). Le fait de déplacer ce débat permettra d'obtenir des résultats ciblés et de limiter les chevauchements.

Si pour des milliards de personnes dans le monde, les réseaux large bande hertziens mobiles sont devenus des moteurs essentiels de la connectivité large bande, les technologies fixes jouent encore un rôle majeur pour soutenir la connectivité. En outre, l'utilisation croissante des données mobiles augmente, en réalité, la demande de réseaux fixes. Les communications mobiles sont assurées par voie hertzienne sur une courte distance seulement, avant d'être acheminées sur des connexions filaires à grande capacité. La croissance du WiFi et d'autres technologies pour délester le réseau cellulaire augmentera la demande relative aux réseaux filaires et de raccordement. Le "kilomètre intermédiaire", y compris les liaisons de raccordement, constituent un élément essentiel des stratégies de déploiement du large bande, nécessitant d'importants investissements. Les Etats-Unis estiment que le fait de se pencher spécifiquement sur les aspects politiques, réglementaires et techniques du large bande fixe, y compris en ce qui concerne les stratégies et les approches relatives au kilomètre intermédiaire et au déploiement de raccordement permettront

aux Membres de profiter d'expériences, d'enseignements et de bonnes pratiques qui les aideront à améliorer la mise en oeuvre de plans et de stratégies pour le large bande au niveau national, à encourager la concurrence et l'investissement, et à accroître la connectivité large bande.

**Proposition: USA/42A1/1**

Il est proposé d'envisager la version révisée suivante de la Question 1/1 sur les **Réseaux à large bande fixes** pour la période d'études 2018-2021.

COMMISSION D'ÉTUDES 1

**MOD** USA/42A1/1

QUESTION 1/1

Réseaux à large bande fixes

# 1 Exposé de la situation ou du problème

De l'avis général, l'élargissement de l'accès au large bande permet d'améliorer les résultats dans le domaine du développement, de stimuler la croissance économique et d'accroître la compétitivité. Le large bande est une ressource essentielle pour l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, et notamment pour réaliser les objectifs définis dans la grande orientation C7 de l'Agenda de Tunis et du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) et, à travers eux, aider l'UIT à remplir son rôle dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

Malgré des progrès impressionnants en ce qui concerne l'accès aux infrastructures, aux services et aux applications de télécommunication/TIC, de nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), n'ont toujours pas suffisamment accès à la connectivité large bande. De plus, le coût de l'accès au large bande reste élevé dans un grand nombre de pays en développement, et ce pour diverses raisons, comme l'insuffisance des investissements dans les infrastructures et la nécessité d'élaborer, de mettre en oeuvre et d'appliquer des politiques et des réglementations propices, notamment afin d'encourager une concurrence efficace.

Si pour des milliards de personnes dans le monde, les réseaux large bande hertziens mobiles sont devenus des moteurs essentiels de la connectivité large bande, les technologies fixes jouent encore un rôle majeur pour soutenir la connectivité. En outre, l'utilisation croissante des technologies mobiles et la croissance des données mobiles ne réduisent pas l'importance des réseaux fixes. Les communications mobiles sont assurées par voie hertzienne sur une courte distance seulement, avant d'être acheminées sur des réseaux à large bande fixes. En outre, la croissance du WiFi et d'autres technologies pour délester le réseau cellulaire augmentera la demande relative aux réseaux filaires et de raccordement. Le kilomètre intermédiaire, y compris la capacité de raccordement, constitue une composante essentielle des stratégies de déploiement du large bande, nécessitant d'importants investissements.

L'UIT-D, avec la participation active des Etats Membres et des Membres de Secteur, devrait s'efforcer, au cours de la période d'études 2018-2022, d'améliorer la disponibilité de services large bande financièrement abordables, en analysant attentivement les questions d'ordre politique et technique liées au déploiement des réseaux à large bande fixes, notamment en tenant compte des solutions pour le kilomètre intermédiaire et le raccordement, et des solutions fixes hertziennes concernant le "dernier kilomètre". En particulier, les membres de l'UIT et le BDT doivent identifier et mettre en avant les besoins exprimés par les PMA et d'autres pays en ce qui concerne l'amélioration du déploiement et de l'utilisation du large bande et répondre à ces besoins. Les membres bénéficieront de l'analyse des problèmes techniques, politiques et réglementaires liés au déploiement des technologies large bande, y compris l'intégration de solutions de réseau d'accès dans les infrastructures de réseau existantes ou futures.

Le fait de se pencher spécifiquement sur les aspects politiques, réglementaires et techniques des réseaux à large bande fixes, y compris en ce qui concerne les stratégies et les approches relatives au kilomètre intermédiaire et au déploiement de liaisons de raccordement permettra aux Membres de profiter d'expériences, d'enseignements et de bonnes pratiques qui les aideront à améliorer la mise en oeuvre de plans et de stratégies pour le large bande au niveau national, à encourager la concurrence et l'investissement, et à accroître la connectivité large bande.

# 2 Question ou thème à étudier

a) Moyens techniques pour la fourniture de réseaux à large bande fixes durables et financièrement abordables, y compris des éléments de réseau tels que l'accès filaire et hertzien fixe sur le dernier kilomètre, la capacité sur le kilomètre intermédiaire et la capacité de raccordement, y compris le passage des réseaux à bande étroite aux réseaux large bande, et les caractéristiques d'interconnexion et d'interopérabilité.

b) Politiques et réglementations favorisant le déploiement du large bande et mettant l'accent sur les réseaux fixes et les éléments de réseau, y compris le kilomètre intermédiaire et la capacité de raccordement.

c) Conditions nécessaires, sur les plans de la réglementation et du marché, pour favoriser le déploiement de réseaux et de services large bande, y compris les options en matière d'organisation qui s'offrent aux autorités nationales de régulation par suite de la convergence.

d) Exemples de réussite et enseignements tirés.

e) Solutions pour supprimer les obstacles pratiques et réglementaires au déploiement des infrastructures large bande fixes et à l'investissement dans ces infrastructures, et bonnes pratiques à suivre pour améliorer la connectivité transfrontière et résoudre les problèmes de connectivité dans les petits Etats insulaires en développement.

f) Promotion de mesures incitatives et d'un environnement réglementaire favorable pour l'investissement à réaliser pour répondre à la demande croissante d'accès fixe à l'Internet en général, et aux besoins d'infrastructure fixe pour le dernier kilomètre et le kilomètre intermédiaire en particulier, sur la fourniture de services large bande financièrement abordables pour satisfaire aux besoins de développement, y compris examen des partenariats publics, privés et public-privé en matière d'investissement.

a) Exemples de réussite et enseignements tirés, y compris les expériences acquises dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'initiatives importantes concernant la fourniture de services large bande fixes.

b) Etude des aspects techniques et politiques liés, d'une part, a) au passage du protocole IPv4 au protocole IPv6, et, d'autre part, b) aux méthodes de gestion de l'accès aux réseaux, compte tenu à la fois de la qualité de fonctionnement des réseaux, de la concurrence et des avantages pour les consommateurs.

# 3 Résultats attendus

Rapports, lignes directrices relatives aux bonnes pratiques, ateliers, études de cas et recommandations, suivant les besoins, compte tenu des thèmes à étudier et des résultats attendus suivants:

i) Bonnes pratiques visant à favoriser le déploiement des réseaux à large bande fixes, grâce à une concurrence efficace, à des investissements du secteur public et du secteur privé, à la concurrence entre les plates-formes, à des partenariats public-privé et à l'identification des divers arrangements commerciaux possibles qui ont été utilisés avec succès pour répondre à la demande croissante et aux autres évolutions sur le marché. Parmi les résultats attendus pourrait figurer une étude sur les différentes technologies disponibles pour prendre en charge le large bande et la capacité de raccordement.

ii) Bonnes pratiques propres à encourager l'adoption de politiques et de pratiques régionales permettant de favoriser la connectivité transfrontière et la connectivité des petits Etats insulaires en développement, et bonnes pratiques en la matière.

iii) Bonnes pratiques concernant l'élaboration de politiques neutres du point de vue des technologies et des services et identification et suppression des obstacles pratiques et réglementaires au développement des infrastructures large bande.

iv) Bonnes pratiques en matière de partage des infrastructures et d'accès aux réseaux, en vue de faciliter l'entrée sur le marché, s'il y a lieu.

v) Lignes directrices concernant le passage des réseaux à bande étroite aux réseaux large bande, compte tenu, notamment, des difficultés que pourraient rencontrer les pays en développement lors de la mise en oeuvre de réseaux et de services large bande et d'applications connexes, ainsi que des avantages et des possibilités que peut offrir ce processus.

Bonnes pratiques sur le passage au protocole IPv6, qui pourront porter sur les questions suivantes:

1) Passage au protocole IPv6 pour les opérateurs de télécommunication

1.1) Etapes de la transition, y compris les bonnes pratiques relatives à la migration destinées aux exploitants de domaine de premier niveau et aux fournisseurs de services applicatifs

1.2) Transition pour les réseaux dorsaux

1.3) Transition pour les réseaux d'accès

1.4) Collecte de bonnes pratiques en matière d'acheminement

1.5) Service de réseau

1.6) Questions liées à la qualité de service

1.7) Questions liées à la sécurité des réseaux tout au long du processus de transition

2) Utilisation conjointe des protocoles IPv6 et IPv4

3) Participation requise du régulateur

# 4 Echéance

Rapports d'activité annuels. Cette étude devrait durer quatre ans.

Un projet de rapport sur les thèmes étudiés devrait être soumis à la Commission d'études 1 dans un délai de deux ans.

Un rapport final, ainsi que des lignes directrices ou des Recommandations, devront être soumis à la Commission d'études 1 dans un délai de quatre ans.

Le groupe du rapporteur travaillera en collaboration avec le BDT pour mettre en oeuvre, dans le cadre de séminaires de formation, les enseignements tirés de l'étude de la Question.

Les activités du groupe du rapporteur prendront fin dans un délai de quatre ans.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Etats-Unis d'Amérique.

# 6 Origine des contributions

Les données d'expérience des Etats Membres et des Membres de Secteur ayant déployé des réseaux large bande constitueront la principale source d'information. Les contributions des Etats Membres et des Membres de Secteur seront déterminantes pour la réussite de l'étude de cette question.

Les entretiens, les rapports existants et les enquêtes devraient aussi servir à recueillir des données et des informations qui permettront d'élaborer un ensemble complet de lignes directrices sur les bonnes pratiques.

Les données fournies par les organisations régionales de télécommunication, les centres de recherche en télécommunications, les constructeurs et les groupes de travail devraient également être utilisées, pour éviter toute répétition des tâches.

Il sera en outre essentiel d'assurer une coopération étroite avec les commissions d'études de l'UIT‑T, en particulier avec la Commission d'études 13 et l'Initiative relative aux normes mondiales sur les réseaux NGN (GSI-NGN) et avec d'autres organismes de normalisation participant aux activités étudiées au titre de la Question, et à d'autres activités de l'UIT-D.

Des contributions sont attendues des Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés, ainsi que des commissions d'études concernées de l'UIT‑R, de l'UIT‑T et de l'UIT‑D et d'autres parties prenantes.

# 7 Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement[[1]](#footnote-1)1 |
| Décideurs en matière de télécommunication | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Equipementiers | Oui | Oui |
| Consommateurs/utilisateurs finals  | Oui | Oui |
| Organisations de normalisation, consortiums compris | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude

Tous les décideurs, régulateurs, fournisseurs de services et opérateurs nationaux de télécommunication, particulièrement des pays en développement, ainsi que les constructeurs de technologies large bande.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Les résultats de l'étude de cette Question seront communiqués dans des rapports provisoires et des rapports finals de l'UIT-D. Les destinataires pourront ainsi avoir accès à des mises à jour régulières des travaux effectués et présenter des contributions, ou demander à la Commission d'études 1 de l'UIT-D de fournir au besoin des éclaircissements ou des informations complémentaires.

# 8 Méthodes proposées pour traiter la Question ou le thème

a) Comment?

1) Dans le cadre d'une commission d'études:

– en tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours
d'une période d'études) ☑

2) Dans le cadre des activités courantes du BDT (indiquer les programmes,
les activités, les projets, etc., qui seront concernés par l'étude de
la Question:

– Programmes ☑

– Projets ☑

– Etude confiée à des consultants spécialisés ☑

– Bureaux régionaux ☑

3) D'une autre manière. Préciser (sur le plan régional, dans le cadre
d'autres organisations spécialisées, conjointement avec d'autres
organisations, etc.) □

b) Pourquoi?

La Question sera traitée au sein d'une commission d'études pendant la période de quatre ans (avec soumission de résultats préliminaires) et sera gérée par un rapporteur et des vice‑rapporteurs. Les Etats Membres et les Membres de Secteur pourront ainsi faire part de leur expérience et des enseignements qu'ils ont tirés en ce qui concerne les aspects techniques, réglementaires et de politique liés au passage des réseaux existants aux réseaux large bande.

# 9 Coordination et collaboration

La commission d'études de l'UIT-D chargée de l'étude de cette Question devra coordonner ses travaux avec:

– les commissions d'études concernées de l'UIT-T, en particulier la Commission d'études 13;

– les coordonnateurs concernés du BDT et les bureaux régionaux de l'UIT;

– les coordonnateurs des activités au titre des projets concernés du BDT;

– les organisations de normalisation;

– les organisations spécialisées et expérimentées dans ce domaine.

# 10 Lien avec les programmes du BDT

Résolution 77 (Dubaï, 2014) de la CMDT.

Liens avec les programmes du BDT visant à favoriser le développement des réseaux de télécommunication/TIC ainsi que des applications et services associés, et à réduire l'écart en matière de normalisation.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut devenir disponible au cours de l'étude de cette Question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-1)